



RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

Le rapport aborde dans une 1^{ère} partie une présentation synthétique des réalisations scientifiques et techniques du CBN Sud-Atlantique en 2018, et dresse les grands axes programmatiques 2019.

La 2^{nde} partie est consacrée à la présentation des évolutions et perspectives en matière de ressources humaines.

Et enfin, la dernière partie traite plus spécifiquement des évolutions et perspectives budgétaires et financières.

Synthèse des réalisations scientifiques et techniques 2018

L'année 2018 a constitué une année charnière, correspondant à la dernière année de la période quinquennale 2014-2018 et au démarrage de la mise en œuvre de la stratégie scientifique et technique pour la période 2018-2023.

L'activité s'est ainsi concentrée sur le premier semestre à la définition des orientations stratégiques de la période à venir, sur la base des avancées de la période 2014-2018. A l'issue des concertations réalisées notamment avec les collectivités membres et les services de l'Etat, la stratégie scientifique 2018-2023 a été adoptée par le Comité scientifique du 4 juillet 2018 et le Comité syndical du 9 juillet 2018.

Tout en s'inscrivant dans la continuité de la mise en œuvre de chantiers phare de la précédente période, l'année 2018 a ainsi été marquée par l'aboutissement de projets majeurs engagés depuis plusieurs années et par le lancement de nouveaux projets en cohérence avec les nouvelles orientations stratégiques. Citons ainsi parmi les principaux chantiers :

- la fin des programmes d'inventaires systématiques de la flore vasculaire sur deux départements : les Pyrénées-Atlantiques et le Lot-et-Garonne et la poursuite des inventaires systématiques sur les autres départements engagés ;
- la finalisation et la validation des Listes rouges régionales de la flore vasculaire d'Aquitaine et de Poitou-Charentes (validées par le CSRPN et labellisées par l'UICN) ;
- la finalisation et la validation de la première Liste rouge nationale de la flore vasculaire élaborée par le réseau des Conservatoires botaniques nationaux sous la coordination de l'AFB et en partenariat avec l'UICN ;
- l'aboutissement du projet de charte régionale sur le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) en Nouvelle-Aquitaine co-piloté par l'Etat et la Région et la poursuite du déploiement de l'Observatoire de la Biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine et des travaux de structuration des connaissances ;
- l'aboutissement d'une première version du Catalogue des végétations de Nouvelle-Aquitaine et sa déclinaison sur le département de la Gironde ;
- la poursuite des travaux structurants sur la connaissance des habitats naturels (Bordeaux Métropole, Bassin d'Arcachon, Réserves naturelles, etc.) et le lancement de nouveaux chantiers territoriaux structurants (notamment l'Atlas de la Biodiversité Communale de la Communauté de Communes de Montesquieu) ;
- l'engagement des travaux d'analyses statistiques de la flore régionale en particulier pour la définition d'indicateurs de sensibilité climatique ;
- la poursuite et le renforcement de la mise en œuvre des actions de conservation et de suivi des éléments les plus rares et menacés, à travers notamment la mise en œuvre de plans coordonnés de conservation (plan *Anagallis-Elatine*, plan *Bellevalia* ...) ;
- l'élaboration d'un guide pour la végétalisation à vocation écologique et paysagère en Nouvelle-Aquitaine ;
- la poursuite de l'appui aux politiques publiques de préservation de la biodiversité et l'engagement de réflexions sur le renforcement de l'appui du CBN.

➤ **Connaissance : pôle flore**

La mise en œuvre des inventaires systématiques (ou projets « *Atlas de la flore sauvage* ») avait été retenue comme le chantier majeur de la période 2014-2018 devant concentrer l'activité des botanistes du Conservatoire, car fournissant le socle fondamental de connaissances et constitutif de l'expertise nécessaire à l'alimentation des politiques publiques de protection de la nature.

En 2018, le travail d'inventaire de l'équipe de botanistes s'est ainsi poursuivi sur les *départements de la Charente-Maritime, de la Dordogne, de la Gironde, des Landes, de Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques*.

L'inventaire systématique a été abouti pour le Lot-et-Garonne, dernière année du programme engagé en 2014 grâce aux financements du Conseil départemental de Lot-et-Garonne, du Conseil régional d'Aquitaine et de fonds FEDER. Le bilan sera produit en début d'année 2019.

Le *programme d'inventaire de la flore de Dordogne*, lancé en 2015 grâce à des financements du Conseil départemental de Dordogne, du Conseil régional d'Aquitaine et du FEDER, s'est également poursuivi. L'année 2019 correspondra à la dernière campagne d'inventaires de terrain.

En revanche, les inventaires n'ont pu être lancés sur les départements de la Charente, des Deux-Sèvres et de la Vienne. Le lancement des inventaires sur ces trois départements est identifié comme un objectif pour la prochaine période quinquennale.

Les inventaires se sont également poursuivis dans le cadre du programme d'élaboration des *Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)* sur le territoire du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (PNRLG) et ont permis de boucler l'inventaire sur l'ensemble de la partie landaise du Parc. La rédaction des fiches communales concernées, en partenariat avec le PNRLG et la LPO, aboutira début 2019. Les restitutions aux communes seront organisées par la suite. Une dernière campagne d'inventaires restera à mener sur certaines communes girondines (dans le secteur ouest du val de l'Eyre) pour terminer de couvrir le territoire du PNR.

Signalons également qu'un important programme d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) a pu être monté et engagé en 2018 sur le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM), grâce à des financements de l'AFB faisant suite à la candidature de la CCM à l'appel à projet ABC lancé par l'AFB en 2017. Ce programme est engagé pour une durée de 2 ans et demi. Le CBNSA assurera la coordination et la conduite des inventaires sur la flore, la fonge et les habitats naturels et accompagnera la CCM dans la coordination générale du programme. Un autre axe important concernera la sensibilisation de la population locale à la biodiversité.

Grâce à un effort important sur la saisie des données dans le système d'information de l'Observatoire, l'ensemble des données produites dans l'année ont pu être saisies avant le 31 décembre, permettant ainsi d'engager le travail de validation scientifique de ces données et d'élaborer les référentiels de bioévaluation s'appuyant sur ces informations (liste des espèces sensibles et liste des espèces déterminantes de ZNIEFF notamment). Ainsi, au total, le nombre de données collectées en 2018 par les botanistes du CBNSA s'élève à **plus de 380 000 données nouvelles**, ce qui traduit l'investissement substantiel de l'équipe sur ce chantier majeur.

L'année 2018 aura permis également l'aboutissement de :

- la **première Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Aquitaine** ; sur les 2 297 espèces indigènes d'Aquitaine et évaluées, 542 espèces apparaissent menacées ou quasi-menacées, soit **26 % de la flore indigène d'Aquitaine** ;
- la **révision de la Liste rouge régionale de la flore vasculaire de Poitou-Charentes** ; sur les 1 711 espèces indigènes de Poitou-Charentes et évaluées, 483 espèces apparaissent menacées ou quasi-menacées, soit **33 % de la flore indigène** de Poitou-Charentes.

Ces chantiers phare de la période 2014-2018 étaient menés depuis plusieurs années, et ont ainsi pu être aboutis avec la validation de ces listes par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) et leur labellisation par l'UICN. Leur publication et leur diffusion sont prévues en 2019.

L'élaboration de la **première Liste rouge nationale de la flore vasculaire de France métropolitaine**, chantier mis en œuvre par les CBN et coordonné par l'AFB en partenariat avec l'UCIN, a également été aboutie. Le CBNSA a participé aux ateliers nationaux d'évaluation afin d'apporter l'expertise régionale nécessaire à l'évaluation du risque d'extinction des taxons. Les résultats font notamment apparaître que, sur les 4 982 espèces indigènes présentes en France et évaluées, 742 sont menacées ou quasi-menacées, soit **15 % de la flore indigène de France métropolitaine**.

Les travaux d'organisation du secrétariat scientifique des ZNIEFF en Nouvelle-Aquitaine ont également été un axe de travail important en 2018 impliquant fortement le CBNSA, en lien étroit avec les autres CBN, les autres acteurs du secrétariat scientifique sur la faune, le CSRPN et la DREAL. Les inventaires se sont poursuivis en Aquitaine et en Poitou-Charentes et ont conduit à l'actualisation et à la création de nombre de ZNIEFF. Le développement, en collaboration avec l'Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage, d'une plateforme de gestion des données sur les ZNIEFF a été engagé et a concentré une partie de l'activité du pôle système d'information. La méthode d'élaboration de la liste des espèces végétales déterminantes de ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine a été élaborée ainsi qu'une pré-liste. Ces éléments auront vocation à être présentés au CSRPN en 2019 pour validation.

Enfin, dans le cadre d'un programme également financé par la DREAL, les réflexions et les concertations se sont poursuivies pour la préfiguration d'un dispositif de type Observatoire des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine (en lien avec les démarches préexistantes) ainsi que d'un plan d'actions. De nombreux échanges et appuis techniques ont été menés dans ce cadre.

➤ **Connaissance : l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine**

Le développement du système d'information de l'Observatoire a pu être repris et s'est nettement accéléré, suite à la prise de fonction d'un nouveau développeur et d'un géomaticien habitats.

L'Observatoire a particulièrement progressé en 2018 sur le volet habitats naturels, avec la mise en place d'outils structurants (tableau de bord sur les sites Natura 2000 notamment) et des améliorations profondes apportées au kit de cartographie (nouvelle version) mis à disposition des animateurs de sites Natura 2000 ainsi que des gestionnaires de réserves naturelles. Ces outils ont été étendus sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine.

L'accent a également été mis sur l'*animation du réseau d'observateurs*, avec l'organisation de plus d'une trentaine de sorties botaniques sur l'ensemble du territoire. Certains membres du réseau d'observateurs se sont engagés dans la démarche de contribution à l'inventaire à travers la participation aux inventaires. Plus de 1 000 personnes sont désormais inscrites à l'Observatoire, dont plus 100 nouvelles inscriptions en 2018.

Plusieurs partenariats ont été scellés en 2018 avec des acteurs naturalistes, notamment pour la valorisation des données dans l'Observatoire. De nouvelles conventions partenariales ont ainsi été formalisées avec les organismes suivants en 2018 :

- le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels des Landes ;
- l'Institution Adour ;
- la Communauté de Communes de Montesquieu.

Divers autres partenariats sont en cours de mise en place et devraient déboucher courant 2019.

Les partenariats se sont en outre poursuivis avec de nombreux acteurs avec lesquels des conventions avaient déjà été établies les années précédentes (parcs naturels régionaux, sociétés botaniques, associations de protection de la nature, jardins botaniques, etc.).

Au total, **777 011 données nouvelles** ont été intégrées à l'Observatoire en 2018 (dont 445 520 collectées en 2018) correspondant à **112 organismes**, pour 996 observateurs.

Ainsi, le bilan fin 2018 dépasse désormais les **4 millions de données centralisées** dans l'Observatoire sur la Nouvelle-Aquitaine (dont **près de 3 millions de données sur le territoire d'agrément du CBNSA**). Ces chiffres illustrent la progression considérable de la connaissance sur la flore vasculaire dans le Sud-Ouest.

L'Observatoire est désormais positionné et reconnu par l'ensemble des acteurs comme le dispositif pilier de la gestion de la connaissance sur la flore et les habitats naturels en Nouvelle-Aquitaine.

Le CBNSA a enfin poursuivi son investissement dans la mise en place du SINP en Nouvelle-Aquitaine. Les travaux menés en 2018 et coordonnés par la DREAL et la Région ont notamment conduit à la finalisation de la Charte régionale du SINP en Nouvelle-Aquitaine. Le CBN Sud-Atlantique est identifié d'une part en tant qu'animateur du pôle « flore, fonge, habitats » à l'échelle régionale, en lien avec les deux autres CBN de Nouvelle-Aquitaine, et d'autre part en tant que gestionnaire de la plateforme « flore, fonge, habitats » du SINP que constitue l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine.

Près de 1,5 million de données normalisées et validées pour la plupart ont été remontées par le CBNSA à l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) fin 2018.

➤ **Connaissance : pôle habitats**

L'activité du pôle Habitats s'est poursuivie sur des chantiers fortement structurants pour la connaissance régionale menés en Aquitaine et en Poitou-Charentes, en particulier dans le cadre de la politique Natura 2000 :

- poursuite de l'élaboration des catalogues régionaux des végétations ;
- réalisation d'études d'amélioration et de synthèse des connaissances sur de grands types de milieux : prairies humides en Poitou-Charentes, étangs arrière-littoraux en Aquitaine ;
- centralisation et validation des cartographies des sites Natura 2000 désormais progressivement intégrées dans le système d'information de l'OBV Nouvelle-Aquitaine.

Le projet de *Guide des végétations du PNR du Périgord-Limousin*, lancé en juillet 2015 en collaboration avec le CBN du Massif Central, s'est poursuivi en 2018. L'année 2019 correspondra à la dernière campagne de terrain.

Une première version du Catalogue régional des végétations de Nouvelle-Aquitaine a pu être aboutie en 2018, ainsi qu'une version adaptée pour le département de la Gironde dans le cadre du programme de Cartographie Nationale des Habitats (Carhab) dont ce département était identifié comme territoire pilote.

Le programme de « *cartographie des habitats et spatialisation des enjeux de biodiversité végétale de Bordeaux Métropole* », programme éminemment structurant pour le territoire de la métropole et mené sur la période

2017-2020, s'est poursuivi. L'année 2019 marquera la dernière campagne de terrain avant la parution des résultats finaux prévus pour 2020. De nombreux appuis ont été réalisés dans ce cadre auprès des services de Bordeaux Métropole et des acteurs locaux.

Suite à un premier programme de pré-cartographie des habitats naturels du Bassin d'Arcachon qui a abouti en 2017, le CBNSA a engagé en 2018 la mise en œuvre d'un vaste *programme visant la cartographie des habitats et la spatialisation des enjeux de biodiversité végétale du Bassin d'Arcachon*. Ce programme est mené sur la période 2018-2021 et financé d'une part par la DREAL dans le cadre de la politique Natura 2000, d'autre part par le Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon via l'Agence Française pour la Biodiversité.

Les travaux sur ces deux territoires sont menés avec une recherche de cohérence méthodologique avec le programme de Cartographie Nationale des Habitats (CARHAB) pour lequel le département de la Gironde a été identifié par le Ministère comme département pilote et qui avait été lancé fin 2016.

Le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM), sur lequel est mené le programme d'ABC (voir supra), a pu être identifié comme nouveau territoire pilote pour Carhab suite à la proposition du CBNSA auprès du Ministère. Des techniques innovantes de cartographie prédictive des habitats sont ainsi explorées sur ce territoire.

Toujours en Gironde, une étude des habitats naturels de la Réserve Naturelle Nationale d'Hourtin et des Réserves Biologiques Intégrées de Lacanau, intégrant la cartographie des végétations, avait été lancée dans le cadre d'un partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF). La dernière campagne de terrain a été menée en 2018 et les résultats seront présentés début 2019.

Le programme *Sentinelles du Climat*, programme pluriannuel prévu sur une durée de 6 ans (2016-2021), coordonné par Cistude Nature et associant divers acteurs scientifiques et naturalistes, s'est poursuivi en 2018. Ce programme structurant, financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, les Départements de la Gironde et des Pyrénées-Atlantiques, ainsi que des fonds européens FEDER, vise à mettre en place les dispositifs permettant d'évaluer sur le long terme les éventuelles conséquences du changement climatique sur la biodiversité. Lancé en Aquitaine en 2016, des collaborations avec les autres acteurs présents en Limousin et en Poitou-Charentes ont été engagées et les actions se sont poursuivies. Le CBN Sud-Atlantique assure la coordination générale des volets flore et habitats naturels. L'année 2018 a notamment été marquée par deux importants chantiers :

- l'étude des hêtraies relictuelles de Nouvelle-Aquitaine qui s'est poursuivie ;
- un travail innovant de définition d'indicateurs floristiques de sensibilité climatique sur la base d'analyses statistiques approfondies. Ces travaux se poursuivront en 2019 grâce au recrutement en tant qu'ingénieur en biostatistiques de la personne qui était investie en 2018 sur ces travaux. Cette compétence en biostatistiques pourra être mobilisée au CBNSA sur de multiples autres travaux et permettra de renforcer les collaborations avec le monde de la recherche.

Enfin, rappelons que l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine a fait l'objet de développements importants lui permettant d'intégrer la dimension « végétations-habitats ».

➤ **Connaissance : pôle documentation**

L'année 2017 avait été marquée par le déménagement en septembre du fonds documentaire de la Société Botanique du Centre-Ouest (SBCO), géré par le CBNSA dans le cadre d'un partenariat spécifique, dans les nouveaux locaux livrés par le Département de la Gironde à l'issue des travaux de réhabilitation.

Les missions de fond de gestion du centre de ressources documentaires sur la biodiversité végétale (intégrant notamment les fonds documentaires du CBNSA et de la SBCO) avaient été interrompues suite au départ de la documentaliste en 2015. Pour des raisons désormais essentiellement budgétaires, la prise de fonction d'un nouveau documentaliste a été différée. Les réponses aux demandes de consultation de documents ont été pour la plupart suspendues ; la prise de fonction prochaine d'un documentaliste constituera un enjeu important pour la gestion de l'information sur la biodiversité végétale en Aquitaine et Poitou-Charentes dans les prochaines années, compte tenu du volume et de l'intérêt patrimonial et scientifique importants des documents conservés.

Le projet partenarial de *numérisation et valorisation des herbiers historiques landais* mené avec les institutions conservatrices d'herbiers landais (Conseil départemental des Landes, Musée de Borda de Dax, Jardin botanique de Bordeaux) et engagé en 2014 s'est quant à lui poursuivi en 2018. Le CBNSA accompagne méthodologiquement la démarche et prend en charge la validation des informations numérisées en vue de l'intégration des données dans l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine. Cette validation a été engagée en 2018 et se poursuivra en 2019.

➤ **Conservation**

Conformément aux priorités stratégiques, l'activité du service conservation s'est principalement concentrée sur la mise en œuvre d'actions de conservation sur des espèces en voie d'extinction.

Ces actions ont été conduites sur l'ensemble du territoire d'agrément et ont concerné de nombreuses espèces. En lien avec divers partenaires, elles ont consisté en la mise en place d'actions visant la sécurisation des

stations, des appuis sur la gestion ou la restauration des milieux, des suivis scientifiques, des actions d'informations des pouvoirs publics locaux ou des propriétaires, etc.

Une dizaine de plans territoriaux de conservation sont ainsi actuellement en cours de mise en œuvre (*Centaureum chloodes*, *Iris sibirica*, *Onosma tricosperma subsp. atlantica*, etc.).

Les actions sur les *Plans nationaux d'actions* (PNA) relatifs à la flore et engagées les années précédentes ont été poursuivies (PNA Liparis de Loesel, PNA Messicoles, PNA Flûteau nageant). Un travail a plus particulièrement été mené sur l'élaboration de la liste des messicoles de Poitou-Charentes, avec le concours d'un stagiaire Master 2. Le CBNSA a par ailleurs poursuivi son implication dans les échanges nationaux en vue de la mise en place des nouvelles générations de PNA qui devraient être engagés à partir de 2019. Le principe d'un PNA « *Végétation de bords d'étangs arrière-littoraux* », centré sur les populations de l'Isoète de Bory (*Isoetes boryana*), espèce endémique des étangs arrière-littoraux aquitains et menacée d'extinction au niveau national, a été retenu par le ministère et pourra être engagé à partir de 2019, sous réserve de l'allocation des moyens financiers dédiés.

Des études complémentaires d'amélioration des connaissances sur la biologie et l'écologie du Mouron à feuilles grasses et de l'Elatine de Brochon, deux espèces en voie d'extinction en France et dont les dernières populations françaises subsistent en Gironde et dans les Landes, ont été lancées en 2017 pour mieux appréhender les milieux dans lesquels ces espèces sont à rechercher, mais aussi et surtout pour apporter aux gestionnaires de milieux humides des réponses précises sur les pratiques de gestion favorables/défavorables et des conseils dans le cas de projets de restauration de lagunes / milieux humides. Ces travaux ont été engagés dans le cadre d'un partenariat financier spécifique avec le Département des Landes et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Elles se sont poursuivies en 2018 ; les résultats ont été présentés aux acteurs concernés lors d'un comité technique de restitution qui s'est tenu en janvier.

Un programme engagé en 2017 a pu aboutir en 2018 pour l'élaboration d'un *guide pour la végétalisation à vocation écologique et paysagère en Nouvelle-Aquitaine*. Ce programme a été mené avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et en collaboration avec les autres CBN de Nouvelle-Aquitaine ainsi que divers experts naturalistes du territoire. Cet outil opérationnel sera destiné aux porteurs de projet de végétalisation et aux prescripteurs. Il vise plusieurs objectifs : identifier les espèces végétales les plus adaptées, fournir des clés pour adapter au mieux les projets à leur environnement et éviter les risques écologiques liés à l'implantation d'espèces non adaptées. Le guide est aussi intéressant pour les producteurs de la filière horticole en les accompagnant dans l'évolution progressive des gammes de choix qu'ils proposent. Les résultats seront présentés début 2019.

L'implication du CBNSA pour la promotion des marques « *Végétal local* » et « *Vraies messicoles* » s'est poursuivie et s'est intensifiée en 2018, à travers de nombreux échanges, en particulier dans le but de structurer une démarche d'appui au développement de filières de production de végétaux d'origine locale : participation à plusieurs journées d'informations dans les départements (Gironde et Pyrénées-Atlantiques en particulier), participation à une réunion d'échange au niveau national, etc.

31 démarches de porter à connaissance de la présence d'espèces à forts enjeux ont par ailleurs été réalisées afin de promouvoir l'engagement d'actions conservatoires par les autorités compétentes (communes, collectivités, services de l'Etat...) ou par des partenaires (associations gestionnaires, parcs naturels...). Ces démarches sont engagées généralement suite à la découverte, dans le cadre des programmes d'inventaires systématiques, d'espèces à forts enjeux et localement menacées.

La structuration du réseau de suivi des stations d'espèces végétales les plus menacées, autre chantier prioritaire de la période 2014-2018, s'est poursuivie en mobilisant le tissu naturaliste. Une centaine de stations d'espèces menacées ont ainsi été suivies en 2018, soit directement par le CBN, soit par des correspondants locaux, ce qui traduit là-aussi un renforcement progressif de ce réseau de suivi.

Sur le volet conservation *ex situ*, la prise de fonction en début d'année 2018 d'une chargée de conservation *ex situ* expérimentée aura permis de fortement redynamiser et développer l'activité. Les 3 unités de ce laboratoire (laboratoire de traitement des semences, local de conservation et de germination, et local de stockage et de nettoyage de la verrerie) sont désormais fonctionnelles. Un travail important d'organisation et de tri des semences de la banque séminale a pu être mené.

Les récoltes conservatoires se sont poursuivies sur l'ensemble du territoire (45 récoltes réalisées en 2018 pour 30 espèces). Les lots de graines collectées sont conservés au siège du CBNSA et constituent la banque séminale. Des tests de germination ont été réalisés sur 7 espèces.

➤ Appui technique

Les activités d'appui technique se sont poursuivies selon les priorités prédéfinies pour l'année :

- appui aux services de l'Etat sur l'instruction des dossiers de demandes dérogatoires de destruction d'espèces protégées,

[plus de 105 avis ont été délivrés en Aquitaine et Poitou-Charentes, dont 30 avis d'assistance à l'instruction de demandes dérogatoires de destruction d'espèces protégées et 85 avis (dont plus de la moitié en amont du dépôt du dossier réglementaire) ; 2 journées de formation ont également été dispensées à destination des services de l'Etat dans les départements]

- mise à disposition de données et appui sur les projets d'aménagements,
[conformément à sa mission de « mise à disposition des données publiques auprès des publics intéressés », le CBN assure les transmissions de données auprès des bureaux d'études, collectivités et autres acteurs sur des projets divers ; 180 transmissions de données ont été assurées en 2018 ; les demandes concernent des révisions de PLU/PLUi, des projets d'aménagements (constructions, infrastructures de transports, énergies renouvelables et réseaux d'énergie...) ou des études environnementales diverses]

- appui au dispositif Natura 2000,
[appui technique aux opérateurs Natura 2000 dont mise à disposition aux opérateurs d'un outil cartographique standardisé « kit SIG » en Aquitaine et formation à l'utilisation de l'outil ; conception et administration de l'outil de centralisation des cartographies réalisées par les opérateurs des sites Natura 2000 ; poursuite du chantier de centralisation des cartographies des sites Natura 2000 en Aquitaine et en Poitou-Charentes ; harmonisation typologique des cartographies Natura 2000 et contribution au catalogue régional des végétations ; mise en place d'un dispositif de suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire en Aquitaine sur les étangs arrière-littoraux]

- assistance à la prise en compte de la Trame verte et bleue dans les projets de SCoT et de PLUi (« Assistance Continuités Ecologiques ») en Aquitaine,
[Assistance coordonnée par l'Union Régionale des CAUE, financée par la DREAL et le Conseil régional d'Aquitaine. L'intervention du CBN s'inscrit dans un cadre partenarial, au sein d'une « Cellule naturaliste ». En 2016 et 2017, plusieurs territoires avaient fait l'objet de cette assistance en Aquitaine ; un seul territoire nouveau a bénéficié de l'expertise du CBNSA en 2018]

- appui à la Direction Interdépartementale des Routes (DIR) Atlantique,
[nouvelle phase d'un programme spécifique, ayant visé le suivi scientifique des opérations expérimentales de gestion, la formation à la reconnaissance et à la gestion des plantes exotiques envahissantes et des plantes patrimoniales présentes sur le réseau autoroutier auprès des agents de la DIRA, ainsi que des conseils et préconisations en termes d'aménagement et de gestion des bords de routes ; des prospections ciblées sur quelques espèces exotiques envahissantes ont été menées dans le cadre d'une démarche impulsée au niveau national par la DIT]

- appui aux Réserves Naturelles Nationales (RNN) et Régionales (RNR)
[Participation aux comités scientifiques ou de gestion des RNN et RNR et appuis divers ; fourniture d'un avis au Conseil régional sur le projet de RNR du Moulin de la Ville en Lot-et-Garonne]

- appui aux politiques régionales et départementales de protection de la nature
[Réflexions engagées dans le cadre de la stratégie scientifique 2018-2023 sur le renforcement de l'appui ; rencontres et échanges divers avec le CD33 sur la politique ENS ; contribution au SDENS de Charente-Maritime ; transmission de données et contribution à l'élaboration du schéma départemental des Landes pour l'identification des zones d'intérêt ; contribution à l'élaboration de liste des espèces emblématiques des Pyrénées-Atlantiques (« top 64 ») dans le cadre de la stratégie ENS ; montage d'un programme « hot spots » de biodiversité en Nouvelle-Aquitaine, participation au CSRPN de Nouvelle-Aquitaine et aux Conseils scientifiques territoriaux d'Aquitaine et Poitou-Charentes, etc.]

➤ Information et sensibilisation du public

Les actions de communication et de sensibilisation engagées les années précédentes ont été poursuivies et renforcées, essentiellement dans le cadre des programmes mis en œuvre.

De nombreuses conférences, interventions, sorties botaniques et formations ont été réalisées par l'équipe. Citons notamment les réunions d'observateurs qui se tiennent sur chacun des départements où sont menés les programmes d'inventaires systématiques. En 2018, des réunions départementales se sont ainsi tenues en Dordogne et en Gironde. Ces réunions constituent des moments forts pour l'animation des réseaux.

La rubrique Actualités de l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine permet un porter à connaissance sur les activités scientifiques du CBNSA et de ses partenaires auprès du réseau naturaliste.

Enfin, la page Facebook dédiée au CBN Sud-Atlantique permet une communication orientée vers un public plus large.

➤ Travaux réalisés avec le réseau national des CBN

- Système d'information national sur la flore
[participation aux travaux sur la mise en place du système d'information Atlas de la flore de France ; 2014 avait été marqué par l'ouverture de la plateforme nationale de diffusion des données flore, avec plus de 21 millions de données compilées (<http://siflore.fcbn.fr>) ; en 2016, une nouvelle agrégation des données avait été réalisée au niveau national permettant de rassembler plus de 27 millions de données]

- Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP)
[le CBNSA a poursuivi et encore renforcé son implication visant à lui permettre d'assurer son rôle de référent SINP « flore, fonge et végétations-habitats » en Nouvelle-Aquitaine à travers des travaux sur les aspects juridiques liés aux propriétés des données, sur l'organisation de l'architecture régionale du SINP, sur les aspects techniques liés aux formats standards de données et de métadonnées, sur la qualification et la validation scientifique des données, sur la définition et la diffusion des données sensibles ; l'élargissement de l'Observatoire de la biodiversité végétale à l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine lui permet d'assurer le rôle de pôle « flore-fonge-habitats » du SINP en Nouvelle-Aquitaine ; le CBNSA s'est impliqué également dans les travaux nationaux à travers en particulier sa participation au Groupe de Travail Architecture du SINP au sein duquel il a représenté les acteurs de Nouvelle-Aquitaine, suite au mandat qui lui a été donné par la DREAL ; enfin, il a participé en 2018 au séminaire « données & outils » associant l'AFB, les CBN et l'UMS PatriNat ; Rappelons enfin que près de 1,5 million de données normalisées et validées pour la plupart ont été remontées par le CBNSA à l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) fin 2018]

- Cartographie Nationale des Habitats (CARHAB)

[participation à la construction du cadre méthodologique et aux réflexions pour la mise en place des outils ; dès 2016, le département de la Gironde a été retenu comme département pilote pour le lancement de travaux spécifiques ; en 2017, le département de la Dordogne a été retenu ; en 2018, le territoire de la CCM a été également retenu – voir supra]

L'implication du CBN SA sur le *programme national* « flore locale » a été poursuivie en 2018, à travers de nombreux échanges, en particulier dans le but de structurer une démarche d'appui au développement de filières de production de végétaux d'origine locale.

Perspectives programmatiques 2019

Les priorités scientifiques et techniques du CBN Sud-Atlantique s'inscriront dans le cadre de la poursuite des programmes engagés et de la mise en œuvre opérationnelle des orientations stratégiques définies pour la période 2018-2023.

Les principaux axes de travail sont succinctement listés ci-dessous.

L'année 2019 devrait marquer la dernière campagne d'inventaires systématiques sur les départements de la Gironde, de la Dordogne et des Landes. Les inventaires seront poursuivis sur la Charente-Maritime (avant-dernière année sur ce département qui accuse un certain retard lié aux difficultés humaines rencontrées à l'antenne) et le bilan quinquennal du programme d'inventaire du Lot-et-Garonne sera dressé.

Les inventaires permanents pourront être engagés sur les Pyrénées-Atlantiques et si possible le Lot-et-Garonne, conformément aux orientations stratégiques. L'inventaire permanent et continu des ZNIEFF devrait donner un cadre structurant à cette démarche. Le CBN poursuivra son implication dans ce programme en contribuant notamment à la coordination régionale, tant sur les aspects scientifiques que géomatiques (à travers la plateforme ZNIEFF en cours de développement).

Les travaux sur les *plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine* se poursuivront également, en lien avec les acteurs du réseau naturaliste et en veillant à articuler cette démarche avec les dispositifs préexistants.

Le *programme Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)* du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (PNRLG) devrait se poursuivre en 2019, avec les derniers inventaires sur quelques communes girondines, permettant ainsi de boucler la couverture du Parc en ABC, ainsi que les formations botaniques à destination de la population du Parc dispensées depuis plusieurs années.

Les inventaires seront également menés sur la flore vasculaire, mais aussi sur d'autres groupes méconnus (mousses, lichens, voire champignons), sur le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu dans le cadre du projet d'Atlas de la Biodiversité Communale lancé sur ce territoire.

Enfin, un inventaire de la flore des vignobles girondins est également prévu, dans le cadre du partenariat pluriannuel formalisé avec le Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux (CIVB). Il permettra à terme de dresser un état des lieux de la biodiversité végétale des vignobles girondins.

Le déploiement de l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine sera poursuivi dans le cadre notamment du SINP suite à la validation de la charte régionale du SINP prévue au premier semestre 2019.

Les Listes rouges nationale et régionales d'Aquitaine et de Poitou-Charentes seront diffusées et feront l'objet d'actions spécifiques de communication et de sensibilisation.

Concernant les habitats, les chantiers de structuration et d'amélioration des connaissances seront poursuivis voire renforcés en 2019, à travers des programmes financés spécifiquement.

On peut notamment citer les programmes structurants engagés avec la DREAL dans le cadre de financements Natura 2000, avec le chantier de *centralisation des cartographies des sites Natura 2000*, l'élaboration des *catalogues régionaux des végétations* ou encore la réalisation d'études d'amélioration des connaissances ou de synthèse sur les végétations de grands types de milieux.

Sur la période 2019-2021, avec le soutien financier de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, sera notamment engagé un vaste programme dédié aux végétations calcicoles de Nouvelle-Aquitaine et poursuivant 3 objectifs :

- la localisation et la surveillance cartographiques des pelouses calcicoles ;
- l'amélioration des connaissances sur les végétations calcicoles ;
- la structuration d'un réseau de suivi des pelouses calcicoles à l'échelle régionale.

Une étude sur l'état de conservation des « lagunes côtières » du littoral charentais sera également engagée.

En synergie avec ce programme, qui permettra d'apporter la contextualisation régionale pour la bioévaluation des enjeux, un programme également triennal d'inventaire et de hiérarchisation des pelouses calcicoles de Gironde est prévu. Ce programme devra permettre d'identification et localiser cartographiquement les pelouses calcicoles du département, de les inventorier, d'évaluer les enjeux et de hiérarchiser les sites d'intérêt sur lesquels concentrer les actions de préservation. Ce programme vise à nourrir *in fine* la stratégie foncière ENS du Département de la Gironde et s'inscrit dans le cadre des nouvelles orientations stratégiques du CBN

(inventaire permanent ciblé sur des sites à enjeux et renforcement de l'appui du CBN aux politiques de protection des espaces naturels).

Un important programme est également envisagé à l'échelle régionale pour l'identification des foyers de biodiversité (« hot spots ») de Nouvelle-Aquitaine. Ce programme, soutenu financièrement par la Région et l'Etat, devra permettre d'identifier les zones de concentration d'enjeux de biodiversité afin d'orienter *in fine* les politiques régionales et départementales de préservation des espaces naturels et de nourrir la Stratégie régionale de la biodiversité. Il sera mené en partenariat étroit avec la Ligue de Protection des Oiseaux, et associera divers acteurs techniques, en particulier le CNRS de Chizé, l'Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage, l'Agence Régionale de la Biodiversité, et les experts naturalistes sur les territoires.

En parallèle, et de façon complémentaire et interdépendante, un programme visant à identifier les lacunes de connaissances, mené en collaboration avec l'OAFS avec le soutien financier de la DREAL, est prévu. Ce programme devra quant à lui permettre de nourrir *in fine* une stratégie d'acquisition des connaissances à l'échelle régionale. Il permettra également de préfigurer la stratégie d'inventaire permanent du CBN et rejoint ainsi une autre orientation stratégique du CBN.

Signalons également le montage d'un programme d'identification cartographique des forêts anciennes de Nouvelle-Aquitaine piloté l'IGN et mené en partenariat avec le CBN. Ce programme constituerait la première étape à l'issue de laquelle pourrait être engagé un programme de caractérisation des vieilles forêts du territoire.

Dans le cadre d'un nouveau partenariat avec LISEA, concessionnaire de la LGV SEA, l'engagement d'un programme pluriannuel d'amélioration des connaissances sur quelques espèces à forts enjeux est proposé. Ce programme s'inscrit dans la mise en œuvre de mesures d'accompagnement fléchées par un arrêté inter-préfectoral. Le contexte et les enjeux forts liés à ces mesures ont justifié à titre exceptionnel l'engagement de ce programme qui permettra en outre de concentrer d'importants efforts de terrain sur certains des secteurs les plus méconnus du territoire de Nouvelle-Aquitaine, rejoignant ainsi plusieurs orientations stratégiques du CBN.

Les programmes éminemment structurants de cartographie des habitats engagés précédemment seront poursuivis, en particulier :

- la *cartographie des habitats de Bordeaux Métropole* ayant vocation à identifier les secteurs à enjeux et à favoriser leur prise en compte par Bordeaux Métropole dans l'élaboration des documents d'urbanisme ;
- la *cartographie des habitats du Bassin d'Arcachon* dans le cadre de Natura 2000 et du Plan de gestion du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon ;
- la *cartographie des habitats de la Réserve Naturelle Nationale d'Hourtin* et des Réserves Biologiques Intégrées de Lacanau gérées par l'ONF (finalisation début 2019) ;
- la *cartographie des habitats de la Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx* dans le cadre d'un programme avec le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels des Landes ;
- la poursuite des actions engagées sur le programme de *Cartographie nationale des Habitats (CARHAB) sur le département de la Gironde* et l'accompagnement des actions menées sur le département de la Dordogne ;
- une étude cartographique et fonctionnelle des habitats naturels du Marais du Conseiller et des Mattes de Paladon (Gironde) devrait également être amorcée en 2019.

Le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu constituera un territoire d'expérimentation important en 2019 pour la cartographie prédictive des habitats (territoire pilote pour Carhab). Un accompagnement à la mise en œuvre de Carhab sur le département de la Dordogne est également prévu, en lien étroit avec l'AFB.

Le programme de réalisation du *guide des végétations du PNR Périgord-Limousin*, mené en collaboration avec le CBN Massif Central, se poursuivra. L'année 2019 correspondra à la dernière campagne de terrain.

Le *programme pluriannuel et transversal Sentinelles du Climat*, initié en 2016 sera poursuivi en 2019. Les travaux seront notamment axés sur les analyses statistiques pour la définition des indicateurs de sensibilité climatique de la flore, l'étude des hêtraies relictuelles et le suivi des pelouses calcicoles.

Dans la continuité de la mise en œuvre de la stratégie 2014-2018 et dans le nouveau cadre stratégique 2018-2023, les actions de conservation porteront sur la mise en œuvre d'actions conservatoires en faveur des espèces les plus menacées et présentes sur le territoire du CBN, ainsi que sur la mise en place progressive d'un réseau de suivi et de veille. En parallèle de ces travaux, seront engagées les réflexions pour l'élaboration d'un plan-cadre stratégique de conservation faisant suite notamment à la parution des listes rouges nationale et régionales.

Les actions engagées pour la promotion des marques « Végétal local » et « Vraies messicoles » seront également poursuivies voire renforcées. La parution du *guide pour la végétalisation à vocation écologique et paysagère en Nouvelle-Aquitaine* constituera un moment fort de l'année et permettra de conforter cette démarche.

Les *actions de conservation ex situ*, qui avaient déjà fait l'objet d'un net renforcement d'activités en 2018, suite à la mise en place du nouveau laboratoire de conservation au domaine de Certes et à la prise de fonction d'une chargée de mission affectée à la conservation *ex situ*, seront encore renforcées.

Enfin, le CBN poursuivra son appui à l'instruction des dossiers de demandes dérogatoires de destruction d'espèces protégées, son appui au dispositif Natura 2000 ainsi que son appui à la mise en œuvre des politiques de préservation de la biodiversité auprès des collectivités.

Rappelons qu'un objectif de renforcement de cet appui est prévu dans le cadre de la stratégie 2018-2023 du CBN. Celui-ci ciblera plus particulièrement les politiques publiques de protection de la nature (en particulier départementales et régionale) et d'aménagement du territoire.

Le CBN poursuivra enfin son implication dans diverses démarches nationales structurantes pour les territoires, sous la coordination nationale du pôle de coordination technique des CBN à l'AFB.

A noter que tant sur le plan national que territorial, le CBN Sud-Atlantique sera particulièrement attentif aux préconisations issues du rapport de la mission du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable, et à leur prise en compte par le Ministère. Le rapport, initialement attendu pour fin novembre 2018, après une large consultation des CBN et de leurs partenaires techniques, scientifiques et financiers, devrait être rendu public dans les prochaines semaines. Il nourrira directement les réflexions autour des partenariats et des modes d'action des conservatoires.

Evolution des ressources humaines

Structure et évolution des effectifs :

Filière	Catégorie	1 ^{er} janvier 2018	31 décembre 2018
Administrative	A	1	1
	B	1	1
	C	2	4
Technique	A	23	28
	B	0	1
	C	1	1
Total		28	36

L'effectif a augmenté de 28.5% en 2018. L'équipe a varié de 28 à 36 agents, avec un « pic » à 38 agents en sept-oct-novembre (soit un effectif mensuel moyen de 34.7 agents, pour 30 en 2017).

La catégorie A regroupe l'effectif le plus nombreux, avec 24 agents en début d'année puis 29 en fin d'année, soit un peu plus de 80%.

Filière	1 ^{er} janvier 2018	31 décembre 2018
Agents sur emplois permanents	27 Dont : - 7 fonctionnaires - 4 CDI	30 Dont : - 7 fonctionnaires - 4 CDI
Agents sur emplois non permanents	1	6
Total	28	36

Les prévisions de CDisation se sont concrétisées pour 1 agent de catégorie A en 2018. Un agent de catégorie C à temps non complet a été titularisé au printemps 2018. Les emplois permanents restent majoritairement pourvus par des agents contractuels de droit public (~77%), ceci tenant aux qualifications spécifiques requises. L'équipe a en outre été partiellement renouvelée, avec le départ de 2 agents permanents.

Notons que l'antenne Poitou-Charentes a été amputée pour la 2nde année consécutive, d'une part importante de ses moyens humains, du fait d'un congé maternité suivi d'un congé parental puis d'un temps partiel, et d'un congé longue maladie.

Pour 2019, la prévision de CDisations concerne 3 agents à temps complet (1 responsable de service, 2 chargés de mission botanistes).

Rémunérations :

Les mesures prévues par le « protocole PPCR » ont été suspendues en 2018 conformément aux décisions gouvernementales de fin 2017.

A noter que pour la 2^{ème} année, le CBN a été soumis à la cotisation au Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique à hauteur de 3904 €.

Tenant compte des dispositions applicables en matière de réévaluation des rémunérations des agents contractuels de droit public, des revalorisations indiciaires ont été opérées en 2018 (réexamen triennal, et à l'occasion de CDisation en particulier).

Le régime indemnitaire préexistant au sein de la structure a été modifié en fin d'année 2018, conformément à la programmation prévisionnelle : le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) a été adopté pour ce qui concerne la fraction IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) ; au regard des contraintes et spécificités budgétaires du syndicat mixte, la fraction CIA (Complément Indemnitaire Annuel) valorisant l'engagement professionnel et la manière de servir n'a pas été instaurée. En outre, une phase transitoire est ménagée pour les fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des ingénieurs, les textes d'application n'ayant pas été publiés. Le RIFSEEP est ainsi mis en application depuis le 1^{er} janvier 2019. La transposition de l'ancien vers le nouveau régime indemnitaire n'a pas conduit à une revalorisation pour les agents bénéficiaires : pour ceux-ci, le changement est neutre ; le RIFSEEP intègre désormais des agents de catégorie C qui n'en bénéficiaient pas auparavant, ce qui amènera une augmentation marginale des crédits dédiés sur le budget syndical.

La Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat, reconduite par le gouvernement en 2018, a été versée en décembre pour un montant total d'environ 2200 € bruts (hors charges).

L'augmentation de la CSG, fait marquant du début 2018, a entraîné de nombreuses modifications qui ont été prises en compte au fil de l'année (application de l'indemnité compensatrice de la hausse de la CSG, suppression des cotisations chômage et maladie pour les contractuels ; modification des charges patronales sur la maladie et le chômage ; pour les fonctionnaires, suppression de la cotisation solidarité, augmentation des cotisations CNRACL, baisse des charges maladie, etc.). Ces multiples changements ont été assez lourds à mettre en œuvre, et le pilotage de la masse salariale a été rendu plus complexe par ces à-coups. On constate *in fine* que les rémunérations nettes des agents contractuels ont en moyenne augmenté de quelques dizaines de centimes, et que celles des fonctionnaires ont baissé plus sensiblement.

Notons également que le CBN Sud-Atlantique s'est préparé à la mise en œuvre du Prélèvement A la Source (PAS), en relation avec les services de la DGFIP, et a informé les agents de ce nouveau dispositif. Le PAS est effectif depuis le 1^{er} janvier 2019.

Temps de travail :

Il n'a pas été apporté de modification au règlement du temps de travail ; en revanche, comme prévu dans la programmation 2018, ont été adoptées par l'instance délibérante, les modalités de mise en œuvre du Compte Epargne Temps, entrées en vigueur mi-décembre.

Avantages et prestations sociales :

Il n'existe pas d'avantage en nature pour les agents au sein du CBNSA ; des prestations d'action sociale très variées sont proposées par le CNAS auquel l'établissement adhère depuis 2015. La contribution versée par le CBN en 2018 s'est élevée à ~5740 €.

Formation :

Le Compte Personnel de Formation est entré en vigueur courant 2017, remplaçant le Droit Individuel à la Formation. Le CBN a procédé aux déclarations individuelles en 2018. En revanche, le règlement de la formation intégrant les nouvelles dispositions n'a pu être élaboré, et est reporté à 2019.

Santé, hygiène et sécurité :

Les travaux de réhabilitation du siège étant achevés, le CBN a appréhendé de manière globale et précise à la fois, la question de la prévention des risques au travail. L'objectif en 2018 visait à mettre en place les conditions pour une meilleure prise en compte de ces risques. L'accompagnement du Centre de Gestion de la Gironde pour l'élaboration du document unique, l'implication des agents sur l'identification des risques professionnels et la formation d'un agent préalablement à sa désignation aux fonctions d'assistant en prévention ont permis d'avancer sensiblement sur la prévention des risques. De premières actions ont été réalisées. Le plan d'actions 2019 est en cours d'élaboration et sera soumis au CHSCT dans les prochaines semaines.

Les risques spécifiques auxquels les botanistes sont exposés ont conduit la médecine préventive à prévoir une visite médicale annuelle (la norme classique étant une visite tous les 2 ans). En outre, il ressort des visites 2018 une vigilance particulière sur les équipements de protection individuelle pour les travaux de terrain en milieux aquatiques.

Evolutions de la masse budgétaire « charges de personnel » :

Cet indicateur ne permet pas véritablement de tirer une analyse de la situation dans le cas spécifique de notre établissement public, la masse salariale étant directement corrélée chaque année aux financements spécifiques sur programmes.

Le chapitre 012 sur 2018 a représenté 1.157 million en réalisation soit 83% des dépenses réelles de fonctionnement (84% en 2017 et 85% en 2016).

Evolution et perspectives budgétaires

Recettes 2018

Les recettes du CBN Sud-Atlantique que l'on peut considérer comme « pérennes », c'est-à-dire les contributions statutaires des membres et la participation financière de l'Etat dans le cadre de l'agrément CBN, ont représenté une masse financière de 734 177 Euros (hors valorisation des mises à disposition). Ces recettes constituent une part significative des ressources du CBN (*près de 50%*) ; elles ont été légèrement supérieures aux prévisions, en raison de l'adhésion au syndicat mixte, en octobre 2018, de la Communauté de communes de Montesquieu qui a contribué à hauteur de 5000 €.

Origine des financements « pérennes » du CBN, par type de financeurs (évolutions 2016-2018)

	Montants 2016	%	Montants 2017	%	Montants 2018	%
Collectivités et établissements publics membres (1)	412 179 €	73.32%	462 179 €	64.9%	484 177 €	65.9%
Conseil régional	152 534 €	27.13%	171 037 €	24.02%	177 328 €	24.15%
Conseils départementaux	231 872 €	41.24%	259 999 €	36.51%	269 562 €	36.71%
EPCI	22 173 €	3.95%	24 863 €	3.49%	30 777 €	4.19%
Communes	5 600 €	1.00%	6 280 €	0.88%	6 510 €	0.89%
Etat (2)	150 000 €	26.68%	250 000 €	35.1%	250 000 €	34.1%
TOTAL (1)+(2)	562 179 €	100%	712 179 €	100%	734 177 €	100%

Les autres recettes de fonctionnement sont principalement constituées des subventions sur programmes.

A noter que sur l'exercice 2018, les recettes du chapitre 013 *Atténuation de charges* se sont élevées à près de 7K€ ; elles correspondent aux remboursements de rémunérations (maladie ordinaire, maternité, paternité). Les recettes du chapitre 77 Produits exceptionnels, correspondant au remboursement de rémunérations pour congé longue maladie se sont élevées à 14K€.

Dépenses 2018

Du point de vue structurel, le budget syndical est principalement constitué de dépenses de fonctionnement : charges à caractère général qui ont augmenté de 18% en 2018 (+24% entre 2016 et 2017) et charges de personnel qui ont crû de 11% en 2018 (+9% entre 2016 et 2017).

Les dépenses d'investissement (hors restes à réaliser) se sont élevées à ~40K€ en 2018 : les dépenses ont porté principalement sur l'acquisition de mobilier de bureau, du matériel informatique, des équipements optiques et autres équipements de laboratoires, ainsi que sur du matériel de terrain. Les RAR s'élèvent à ~12K€.

Les résultats de la section de fonctionnement ressortiront en léger excédent sur l'exercice 2018 ; les résultats de la section d'investissement ressortiront en léger déficit sur l'exercice, compensé par des résultats reportés excédentaires sur cette section.

Perspectives 2019

Les recettes du CBN Sud-Atlantique que l'on peut considérer comme « pérennes » sont constituées des contributions statutaires des membres et de la participation financière de l'Etat dans le cadre de l'agrément CBN.

La participation de l'Etat au titre de la dotation d'agrément s'établit à 250K€ annuellement depuis 2017.

Afin de couvrir les charges de fonctionnement supplémentaires estimées à 14.7K€ (services « support »), les collectivités et établissements publics membres seront sollicités pour abonder le budget syndical 2019. Cela représentera une augmentation de + 3.04% par rapport à 2018 (*pour mémoire, inflation 2018 : +1.8%*). La somme des contributions statutaires financières s'élèverait alors à 498 880 €.

Au total, les recettes « pérennes » 2019 seraient portées à 748 880 €. Viendront s'y ajouter les recettes spécifiques liées aux programmes scientifiques, en cours d'évaluation.

En termes de dépenses, la structure du budget restera identique aux exercices précédents. Il conviendra de réserver une enveloppe permettant d'engager un projet informatique en adéquation avec les besoins de l'établissement (réseau informatique intersites, dématérialisation, mise à niveau du parc, etc.).